

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017**

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, mardi ,le 18 avril 2017 à 19h.30

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

**RÉSOLUTION 092-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 093-2017 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**ATTENDU QUE** : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté avec l'ajout de points car tous les élus sont présents.

**RÉSOLUTION 094 -2017 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DU SERVICE EN INCENDIES ET D'UN ADJOINT**

**ATTENDU QUE** :le directeur actuel du service en incendies est en attente d'une formation adéquate pour exercer au sein du service ;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin ,appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité d'embaucher les pompiers suivants :

- monsieur Simon Ouellet de Saint-Mathieu-de-Rioux, au poste de directeur du service en incendies par intérim , détenant le titre de pompier 1 , officier 1, instructeur 1 et opérateur d'autopompe
- Monsieur Richard Labonté de Saint-Mathieu-de-Rioux, au poste de directeur adjoint du service en incendies , détenant le titre de pompier 1 et officier 1

**RÉSOLUTION 095 -2017 ACHAT D'UNE TABLE DE COMMANDEMENT**

**ATTENDU QUE** : pour optimiser la sécurité des pompiers lors d'une intervention sur le lieu d'un incendie ;

Il est proposé par monsieur Fernand Caron ,appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une table de commandement utilisée pour repérer la position de chaque pompier intervenant lors d'incendies.

**RÉSOLUTION 096 -2017 RÉPARATION DU CAMION INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous ,appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité de procéder à la réparation de la fuite au niveau du réservoir d'eau du camion autopompe Freightliner et s'assurer du fonctionnement du système compresseur CAFS.

\*\*\*\*LE CONSEILLER, MONSIEUR Renaud Fortin quitte son siège à 20h30.

**RÉSOLUTION 097-2017 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ EN INCENDIES**

**ATTENDU QU'** : un rapport annuel des activités en regard du service en sécurité en incendies doit être produit et remis à la MRC de Rimouski-Neigette et au Ministère de la sécurité publique ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger , appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des activités du service de sécurité en incendies de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

**RÉSOLUTION 098-2017 COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS**

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité de mettre en place 2 collectes de résidus verts par année soit début juin et début novembre.

**RÉSOLUTION 099-2017 PROJET MULTISPORTS POUR LA SURVIE DE L'ÉCOLE LAVOIE PRÉSENTÉ AU FDR**

**ATTENDU QU'** : un programme offrant une diversité de sports à raison de 5 périodes sur un cycle de 5 jours, favorisera la venue d'élèves des écoles avoisinantes ;

**ATTENDU QUE** ce projet permettra d'augmenter la clientèle scolaire ;

**ATTENDU QUE** suite à la rencontre d'information à laquelle était invitée la population et les parents d'élèves de Saint-Fabien , un intérêt certain a été démontré par des parents de Saint-Fabien qui ont inscrit leurs enfants en remplissant le formulaire à cet effet ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière présente ce projet auprès du Fonds de développement rural en rapport avec l'achat de matériel sportif ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron , appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière présente le projet multisports pour la survie de l'école Lavoie auprès du FDR et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles pour un montant de **750\$** et autorise le maire, monsieur Gilbert Pigeon à signer le protocole d'entente en regard du projet.

**RÉSOLUTION 100-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Stéphane Berger , appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité à 22h30.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

---

Gilbert Pigeon, maire

---

Christiane Berger Dir.gén & sec/trésorière

